



**HAL**  
open science

## Un autre point de vue sur la controverse autour de la "Maison de l'histoire de France": La sociologie de la mémoire comme tierce position

Sarah Gensburger, Marie-Claire Lavabre

### ► To cite this version:

Sarah Gensburger, Marie-Claire Lavabre. Un autre point de vue sur la controverse autour de la "Maison de l'histoire de France": La sociologie de la mémoire comme tierce position. Backouche Isabelle et Duclert Vincent. Quel musée pour l'histoire de France?, Armand Colin, pp.89-98, 2011, 978-2-200-27172-5. halshs-00835334

**HAL Id: halshs-00835334**

**<https://shs.hal.science/halshs-00835334v1>**

Submitted on 23 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Un autre point de vue sur la controverse autour de la « Maison d'Histoire de France » : la sociologie de la mémoire comme tierce position

Sarah Gensburger et Marie-Claire Lavabre, CNRS-ISP / Université Paris Ouest Nanterre La Défense

« Ma tâche serait plus aisée si j'acceptais de cantonner le problème dans le domaine de la polémique politique »

Jean Améry, *Par-delà le crime et le châtement - Essai pour surmonter l'insurmontable*, Arles, Actes Sud, 1996 [1966], p. 113.

La controverse suscitée par le projet de création d'une « Maison d'Histoire de France » intéresse les sociologues à plus d'un titre. La sociologie de l'action publique a en effet récemment pris pour objet ces « questions mémorielles »<sup>1</sup> qui surgissent désormais, à intervalles réguliers, dans le débat public et, dans le même mouvement, se sont intéressées aux politiques publiques qui prétendent y répondre voire les anticiper (Bertrand 2006, Gensburger 2010). La sociologie aurait encore beaucoup à dire sur l'émergence, au cours de la dernière décennie, de professionnels de la « mémoire » et, plus largement, sur la construction du « rôle social » de l'historien et sur ses transformations (Lavabre 1994b). Le regard sociologique dont il sera question ici relève cependant d'un troisième point de vue. Plus immédiatement référé à une « sociologie de la mémoire », ce par quoi il faut entendre une sociologie fondée tant sur la définition que sur l'étude des formes sociales de la mémoire, celui-ci est le fait de quelques sociologues, politistes et anthropologues<sup>2</sup> qui, depuis plusieurs années, travaillent empiriquement, souvent « au ras du sol » ou au plus près des acteurs, sur ce qu'il est convenu d'appeler la « mémoire » afin d'essayer d'en comprendre les mécanismes (Gensburger et Lavabre 2005).

*Au-delà de la controverse : l'expression d'une croyance dans les effets sociaux des évocations du passé*

Depuis quelques mois donc, la perspective de la création prochaine d'une « Maison d'histoire de France » oppose nombre d'historiens - tout comme elle les divise d'ailleurs, au demeurant de manière asymétrique - au gouvernement. D'un côté, la « Maison d'histoire de France » est présentée par ses artisans comme un instrument pour remédier à ce qui serait la « perte de mémoire » des Français<sup>3</sup>. De l'autre, le dispositif muséographique envisagé est dénoncé au motif qu'il *instrumentalise[rait]* la mémoire et l'histoire pour servir un propos politique, de surcroît contestable, au moins pour partie des historiens-citoyens concernés. Au croisement de ces deux positions, et pour qui accepte de décaler le point de vue, apparaît assez clairement une forme de connivence entre les divers protagonistes de ces débats, controverses ou polémiques, que manifeste au premier chef la croyance partagée qu'il y a des effets – quasi mécaniques et donc maîtrisables - des mises en récit publiques du passé, voire, au bout du

---

<sup>1</sup> Ce terme renvoie à l'intitulé de la « Mission d'information sur les questions mémorielles », créée par la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, le 25 mars 2008, [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr).

<sup>2</sup> Si le présent texte n'engage que ses auteurs, il doit beaucoup aux discussions et échanges qui ont eu lieu au sein du groupe de travail « Sociologie de la mémoire » mise en place par Marie-Claire Lavabre en 2000 à Sciences Po et poursuivi aujourd'hui au sein de l'ISP. Michèle Baussant, Marion Charpenel, Mariana Chauliac, Antonia Garcia, Cécile Jouhanneau, Sandrine Lefranc, Nina Leonhard, Françoise Mayer, Alexandra Oeser et Valérie Rosoux, notamment, y ont régulièrement participé.

<sup>3</sup> Frédéric Mitterand, « Le fait est que ce pays perd la mémoire. Il faut remédier à cela » *Le Monde* du 18 décembre 2010.

compte, qu'il y a intérêt massif du public pour l'histoire. Cette croyance n'est sans doute pas sans fondement passé, si on en juge par le développement de la « passion du passé » à partir du milieu soixante-dix dans de nombreux segments de la société qu'il conviendrait cependant d'identifier plus précisément : elle est aujourd'hui un *a priori* de toute considération sur la mémoire et n'est que rarement interrogée, tant sur le plan des valeurs qui la sous-tendent que sur celui des réalités sociales qui s'en trouvent investies.

On sait pourtant très peu de choses sur les effets sociaux – la « réception » et *a fortiori* l'appropriation - de ces dispositifs institutionnels supposés influencer la « mémoire » et autres représentations du passé des individus, que ceux-ci soient porteurs d'une expérience ou cibles d'une transmission donnée pour nécessaire, visiteurs ou spectateurs des mises en scène ou en musée de l'histoire. Plus encore, au fil du développement exponentiel des travaux sur la mémoire de ces trente dernières années, les traces matérielles de la commémoration en sont venues à incarner la « mémoire » (Klein 2000) au point que très peu de chercheurs ont imaginé des objets et des méthodologies susceptibles de leur permettre d'aller au-delà de l'écume des choses (relativement à la « mémoire »), à laquelle se réduit sans doute l'acte de patrimonialisation en tant que tel (Kunsteiner 2002 ; Schwartz et Schuman 2005). Plus précisément, si l'attention portée à la « réception » peut donner lieu à quelques informations, au demeurant assez faibles, sociologiquement parlant (Combien de participants, combien d'entrées, combien de catalogues ou de livres vendus à telle ou telle occasion), on ne sait quasiment rien des formes d'appropriation et de réappropriation, socialement différenciées, des mises en récit du passé, polysémiques par définition. Plus grave, à l'exception de quelques travaux résolument empiriques, par définition fragmentaires (*voir infra*), on ne sait pas grand-chose non plus sur les acteurs, multiples, qui formulent et mettent en œuvre les « mémoires historiques », ce par quoi il faut entendre les normes mémorielles, portées par des collectifs, voire les normes *officielles*. Résultant d'une obsession finaliste du *pour quoi*, les débats actuels, en dépit de leur intérêt intellectuel et leur importance citoyenne, évacuent la question fondamentale du *comment*. Il conviendrait pourtant, assez évidemment, de ne pas conclure à la discipline de la mémoire quand on ne fait qu'observer et décrire des tentatives de mise en forme voire de contrôle du passé.

Entre la dénonciation des usages politiques du passé et l'illusion d'une possible instrumentation de la mémoire pour construire du lien social, entre la fiction d'une « mémoire collective » toujours déjà constituée et constituante des représentations socialement partagées du passé et celle, régulièrement réaffirmée, de « mémoires individuelles » définies par des traces, en dernière instance individuelles, du passé, irréductibles sinon fermées sur elles-mêmes, il y a sans doute place pour le développement de recherches qui se donnent pour objet l'énigme maintenue de la mémoire sociale. Loin, ou du moins à côté, de ces curieuses controverses publiques dont l'objet est moins d'interroger la capacité des institutions à influencer la mémoire que de batailler sur le sens ou sur la vérité du passé, il s'agit peut-être d'envisager d'autres questions : qu'en est-il de la réalité, concrètement parlant, du phénomène mémoriel ? Quelle en est la source première, en France comme ailleurs, sinon peut-être que les usages politiques du passé, qui ne sont pas chose nouvelle, sont devenus non seulement une ressource politique parmi d'autres mais aussi à défaut d'autres ? Qu'en est-il de la dynamique propre de la mémoire sociale, entre volontés politiques explicites et visions du monde ou expériences socialement partagées ? Peut-on influencer la mémoire et quelles sont les modalités de cette influence (Lavabre, 2001b) ? Abandonner, au moins provisoirement, la question du *pourquoi* qui ne reçoit le plus souvent que des réponses platement finalistes ou étroitement déterministes pour revenir au *comment* nous semble, au bout du compte, une condition nécessaire, une troisième voie plus propice à l'explicitation des raisons du phénomène mémoriel contemporain.

*La sociologie de la mémoire comme tierce position : s'intéresser aux interactions entre mémoires historiques et mémoires individuelles*

La réponse à ces questions suppose *a minima* qu'on en finisse avec l'opposition binaire entre « histoire et mémoire », entre une discipline académique régie par les règles, savoirs et savoir-faire du métier et une réalité sociale, qu'il conviendrait avant tout d'explorer. La distinction entre des « mémoires historiques », dont les contenus relèvent le plus souvent de la description de ces usages politiques du passé, au sens large, qui visent l'homogénéisation des représentations, d'une part, et des mémoires vives, souvenirs d'un passé vécu ou transmis portés par les individus, de l'autre, apparaît, pour sommaire qu'en soit ici l'exposé, plus heuristique en ce sens qu'elle porte attention à divers niveaux d'existence et d'expression de la mémoire dans une société. Aucune enquête systématique et intégrée n'a, à ce jour, été conduite pour comprendre ce qui se joue dans l'interaction entre ces deux pôles, interaction le plus souvent réduite et conceptualisée sous le terme de « réception » (Gudehus et al. 2010). Plusieurs chercheurs - sociologues, politistes ou anthropologues (Baussant 2002) - ont toutefois construit des objets de recherche au croisement des souvenirs ou représentations du passé exprimés par les individus et des tentatives institutionnelles supposées les formuler, leur donner sens voire les construire, bref les « encadrer » (Lavabre 2001a ; Gensburger 2008). Cette perspective, résolument sociologique, « tire la mémoire, non du côté des souvenirs individuels entendus comme témoignages et récits des événements vécus ou des usages du passé tels que les commémorations et les monuments les donnent ponctuellement à voir, mais du côté des mécanismes de la socialisation, familiale, scolaire ou partisane, du côté de la logique interne des représentations du passé telle que l'exprime la durée de la mémoire historique d'un groupe et telle que la restituent les individus » (Lavabre 1994a, 168). Elle ouvre à nos yeux une voie de recherche qui se veut tierce position, eu égard aux termes du débat, et éclaire d'un jour nouveau la controverse actuelle sur le projet de « Maison d'Histoire de France ».

Pour ne prendre que quelques exemples, cette approche a été développée à l'échelle du Parti Communiste Français, en portant attention à la diversité tant de ses militants que de ses dirigeants, dans le temps et dans l'espace (Lavabre 1994). Elle a donné lieu à une recherche sur la dynamique de la mémoire collective telle que l'a engagée l'institut commémoratif étatique israélien Yad Vashem dans son activité d'attribution du titre de Justes parmi les Nations – ces sauveteurs de Juifs-, cette nomination honorifique n'intervenant en effet qu'à la demande de personnes sauvées qui décident de porter témoignage (Gensburger 2010). Elle a été appliquée, enfin, à l'institution scolaire à partir de l'observation fine de l'enseignement de l'histoire du nazisme dans les classes de quatre lycées allemands (Oeser 2010).

Pour chacun de ces objets et à chacune de ces échelles, il a été porté attention non seulement à la situation de transmission ou d'encadrement de la mémoire en tant que telle – c'est-à-dire, sans distinction de nature, « collective » ou sociale, individuelle ou particulière - mais également aux structures sociales – dans leur diversité - au sein desquelles sont placés les individus et aux trajectoires de ceux-ci. A. Oeser a, par exemple, mis en évidence le rôle que la structure genrée des classes de lycée joue dans les appropriations différentielles de l'enseignement de l'histoire du nazisme, respectivement donc par les filles et les garçons<sup>4</sup>. On a encore montré, notamment, comment l'année d'adhésion au parti communiste et donc

---

<sup>4</sup> Elle rejoint ici les conclusions de Harold Marcuse dans son étude, en conclusion et à la marge de son ouvrage, de quelques visites du camp de Dachau par des lycéens allemands (Marcuse 2001, 402-406). Le cas allemand est peut-être celui pour lequel existent le plus d'éléments épars sur la question de la « réception », peut-être parce que le rôle social dévolu à la « mémoire » et les attentes vis-à-vis de cet instrument ont été particulièrement fortes dans ce pays.

l'insertion dans une génération de militants à la socialisation spécifique explique que les adhérents s'approprient de manière variable et relativement complexe, hors comme au sein du parti, la vision de l'histoire telle que formulée et reformulée par les dirigeants communistes ou témoins autorisés, en fonction d'impératifs liés à des conjonctures politiques spécifiques et à ce titre aisément décodables. Enfin, a été mise en relation la propension des Juifs, qui considèrent avoir été sauvés en France entre 1940 et 1944, à porter témoignage auprès de Yad Vashem et le sens donné à cette pratique, avec leurs trajectoires et positions respectives eu égard, notamment, à des milieux collectifs respectivement juif et non-juif d'un côté, français et israélien de l'autre comme à leurs rapports et croisements (Gensburger 2008 et 2010).

### *Prendre pour objet les appropriations sociales de la « mémoire »*

Ces études de cas empiriques ont souligné, avec constance, que les commémorations et autres dispositifs institutionnels supposés « transmettre », « influencer » ou « encadrer » la mémoire – quel que soit le terme retenu - ne produisent pas d'« effets » linéaires mais sont l'objet d'appropriations sociales complexes voire de résistances, lesquelles peuvent relever tant de l'expérience passée, vécue ou transmise, que de la situation présente des individus. C'est avant tout et seulement parce que l'individu se reconnaît possiblement dans le point de repère offert par les institutions que le récit du passé proposé par ces dernières « influence » sa mémoire, et ce, de manière polysémique. Les quelques travaux existants invitent ainsi à décaler un point de vue aujourd'hui dominant dans les études sur la mémoire comme dans les controverses sur les « questions mémorielles ». Ils conduisent non seulement à porter davantage attention aux mécanismes de « réception » mais aussi, et plus fondamentalement, ils amènent à reformuler les termes mêmes de l'interrogation. Ils invitent à substituer l'étude des processus d'appropriation, voire des jeux de réciprocité dans la formation des images du passé à celle de la « réception », laquelle reste une information relativement pauvre, d'une part, renvoie à un schéma de compréhension de la mémoire sociale discutable, de l'autre. En témoigne une interrogation récurrente à propos des commémorations : celles-ci constituent-elles la manifestation de la « mémoire collective » ou contribuent-elles au contraire à en forger les contenus ? Il convient sans doute d'envisager ici une distinction nécessaire, au plan analytique, entre la réception et la production, préalable ou non, d'une mémoire qui apparaît, dès lors qu'on y regarde de plus près, d'abord relationnelle et construite dans l'interaction entre êtres sociaux.

L'adoption d'une telle focale a une conséquence méthodologique non négligeable. Loin de l'étude de la « mémoire » par ce qui se donne à voir et à entendre le plus aisément, dans les médias ou les prises de positions publiques, elle invite à conduire des enquêtes ethnographiques, des entretiens compréhensifs et des terrains d'observation, et à les croiser avec des archives et, bien sûr, plus classiquement, avec les textes et publications officiels. Les travaux qui viennent d'être cités mobilisent ainsi systématiquement des corpus diversifiés. Ajoutons que, dès lors, les outils méthodologiques ordinaires des sciences sociales s'avèrent tout à fait pertinents si tant est que l'on est prêt à les appliquer à l'étude de la mémoire collective et donc à considérer celle-ci comme un objet également ordinaire.

En l'état, l'instrumentation de la mémoire (que revendiquent les artisans du projet de « Maison d'Histoire de France ») et son instrumentalisation (que dénoncent ses opposants) posent une question politique plus qu'elles ne contribuent à élucider la dynamique sociale de la mémoire. Tandis que la controverse autour du projet muséographique met en évidence la nécessité d'engager cette élucidation, elle invite également à comprendre ce que ces deux positions en présence ont en commun : le fait de prêter – avant tout examen ou presque - une efficacité sociale à la mémoire, à l'évocation du passé ou, plus encore, au récit historique, les

termes variant selon les acteurs. Il importe ainsi de comprendre comment cette croyance en la capacité de la mémoire à agir sur les représentations collectives et les rapports sociaux s'est constituée, dans un contexte où se trouve, paradoxalement mais non sans raison, ritualisée l'affirmation d'une crise des affiliations, des représentations collectives et de la centralité des institutions. A l'étude du fonctionnement des « cadres sociaux de la mémoire » (Halbwachs 1994 [1925]), le sociologue doit désormais ajouter celle de la genèse de la « mémoire » comme cadre social. Dans cette perspective, le projet en cours et les débats qu'il suscite lui offrent un terrain d'enquête privilégié.

### *Bibliographie*

- BAUSSANT (Michèle), 2002. *Pieds Noirs. Mémoires d'exil*, Paris, Stock.
- BERTRAND (Romain), 2006. *Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Bellecombès en Bauge, Editions du Croquant.
- GENSBURGER (Sarah), 2010. *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GENSBURGER (Sarah), 2008. «Fragments de mémoire collective : les Justes parmi les Nations, dans M. Halbwachs », *La Topographie légendaire des évangiles en terre sainte* (pp. 99-112). Paris, PUF, réédition dirigée par Marie Jaisson.
- GENSBURGER (Sarah) et Marie-Claire LAVABRE, 2005. « Entre 'devoir de mémoire' et 'abus de mémoire' : la sociologie de la mémoire comme tierce position », dans Muller Bertrand (Ed.), *Histoire, mémoire et épistémologie. A propos de Paul Ricoeur*, Lausanne, Payot, p. 76-105.
- GUDEHUS (Christian), Stewart ANDERSON et David KELLER, 2010, « Understanding Hotel Rwanda : A reception study », *Memory studies*, 3(4), p. 344-363.
- HALBWACHS (Maurice), 1994 [1925], *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.
- KANSTEINER (Wulf), 2002, « Finding Meaning in Memory : A Methodological Critique of Collective Memory Studies », *History and Theory*, 41(2), p. 179-197.
- KLEIN (Kervin Lee), 2000, « On The Emergence of "Memory" in Historical Discourse », *Representations*, 69, p. 127-150.
- LAVABRE (Marie-Claire), 2001b, « Peut-on agir sur la mémoire ? » in « La Mémoire. Entre Histoire et Politique », *Cahiers français*, été 2001, n°303, p. 8-13
- LAVABRE (Marie-Claire), 2001a, « De la notion de mémoire à la production des mémoires collectives » dans CEFAL Daniel (Ed.), *Cultures politiques*, Paris, Presses de la FNSP, p. 233-252.
- LAVABRE (Marie-Claire), 1994b, « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, p. 480-493.
- LAVABRE (Marie-Claire), 1994a, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- OESER (Alexandra), 2010, *Enseigner Hitler: les adolescents allemands face au passé nazi. Appropriations, Interprétations et usages de l'histoire*, Paris, Editions de la MSH.
- MARCUSE (Harold), 2001, *Legacies of Dachau. The Uses and Abuses of a Concentration Camp. 1933-2001*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SCHWARTZ (Barry) et Harold SCHUMAN, 2005, « Commemoration and Belief : Abraham Lincoln in American Memory, 1945-2001 », *American Sociological Review*, 70(2), p. 183-203.